

# Corporation de la ville de Hawkesbury

## Recommandation au conseil

N° 2019\_REC\_69

N° de dossier:

Date de la réunion: 26 août 2019

Objet: Participation de partenaires financiers pour l'embauche d'un responsable de projet

### Recommandation

Attendu que la Ville désire embaucher un responsable de projet pour initier le travail dans des projets de développements futurs, et;

Attendu que l'Association d'investissement industrielle de Hawkesbury (AIH), la Commission de la zone d'amélioration commerciale (COMZAC) et le Centre de services à l'emploi de Prescott-Russell (CSEPR) souhaitent investir dans l'essor économique, touristique et communautaire de la ville de Hawkesbury, et;

Attendu que chaque partenaire financier s'engage à verser la somme de 15 000\$ pour la première année et 15 000\$ pour la deuxième année pour un total de 90 000\$ afin d'assurer l'embauche d'un responsable de projet.

Qu'il soit résolu d'accepter la participation de trois partenaires financiers avec une mise de fonds au total de 90 000\$ sur une période de deux ans et d'embaucher un responsable de projet pour initier le travail dans les projets futurs tels que recommandé au document 2019\_REC\_69.

### Note explicative, historique, mise en situation

L'Association d'investissement industrielle de Hawkesbury (AIH), la Commission de la zone d'amélioration commerciale (COMZAC) et le Centre de services à l'emploi de Prescott-Russell (CSEPR) souhaitent investir dans l'essor économique, touristique et communautaire de la ville de Hawkesbury. Pour se faire chaque partenaire financier s'engage à verser la somme de 15 000\$ pour la première année et 15 000\$ pour la deuxième année pour un total de 90 000\$ afin d'assurer l'embauche d'un responsable de projet.

Les partenaires financiers demandent en retour un droit de regard sur la sélection du candidat et être informés sur une base mensuelle de la progression des dossiers par

voie de rapport.

Les partenaires financiers veulent travailler en aval avec le conseil de la Ville sur les projets suivants et désirent s'assurer que le conseil de la Ville supporte les projets suivants :

- A. Revitalisation de la rue Main et Place des pionniers
  - Promouvoir le Plan d'amélioration communautaire;
  - Ouvrir la conversation pour uniformiser les heures d'ouverture et fermeture des commerçants sur la rue Main selon les heures des commerçants sur la route 17;
  - Travailler avec le CSEPR pour du personnel de répit pour les petits commerçants;
  - Développer un plan pour améliorer et nettoyer les entrées de la Ville pour les rendre plus propres et plus accueillantes;
  - Adresser les plans d'actions sous l'étude Opportunités Prescott-Russell Opportunity (OPRO) qui sont les plus urgents, et;
  
- B. Participer au développement de l'île du Chenail comme destination de choix et un sentier pédestre sur la rive nord-est qui longe la rivière des Outaouais; Suivre le dossier du Ministère des ressources naturelles, et;
  
- C. Participer au développement d'une ferme urbaine bio-organique dans l'arrondissement des rues James, Portelance et Taché incluant une serre et cuisine commerciale, et;
  
- D. Développer un plan pour rehausser le couvert forestier

Il est entendu que le responsable de projet devra travailler de concert avec les divers services de la Ville et se rapporter au directeur général. Le responsable de projet sera responsable pour déposer des demandes de subventions auprès des gouvernements, fondations, organismes et donateurs privés afin de réaliser les projets ci-énoncés.

### **Incidence au budget**

Aucun sauf pour la coordination et administration par le service du directeur général.

### **Études concernées**

Aucune

### **Documents de support**

Aucun

### **Plan de communication**

Le coordonnateur de communication se servira des médias sociaux pour informer du progrès dans les dossiers gérés par le responsable de projet.

### **Service(s) impliqué(s)**

### **Soumis et recommandé par**

Paula Assaly, maire, le 26 août 2019

### **Commentaires du directeur général**

Aucun

Daniel Gatién, directeur général